



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE des SURVEILLANTS

Centre Pénitentiaire de TOULOUSE-SEYSSES

affilié à la  Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

I

!

Alors que le mode opératoire pour transmettre des objets ou substances échappant aux contrôles des personnels pénitentiaires reste d'actualité avec les multiples projections quotidiennes réalisées aux heures de promenades par des individus extérieurs dont les identités restent très largement ignorées ; une nouvelle méthode a vu le jour.



En effet, la livraison par aéronefs radiocontrôlés (drones) directement aux fenêtres des cellules de détenus se développe.

Ainsi, la technologie est, aujourd'hui et plus que jamais, au service de la voyoucratie sans qu'aucune mesure probante ne soit engagée par les services pénitentiaires pour protéger le Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysse, les détenus et son personnel.

Le 07 septembre 2023, lors du contrôle des abords de la cours de promenade de la MAH2, les Surveillants ont découvert un drone pris dans le concertina. **Y étaient encore arrimés 113 grammes de résine de cannabis, des pilules orange Mylan non identifiées.**

***Un autre drone a aussi été récupéré avec une console de Jeu portable.**

Le 14 Septembre au matin, les Surveillants saisisront dans une cellule du 3^{ème} étage de la MAH1 une lame de scie planquée au pied d'un lit. Un peu plus tard, en poussant leur fouille, les fonctionnaires découvriront une autre lame de scie dissimulée dans une gaine d'aération. Il sera également découvert 66,26g de résine de cannabis, 4 câbles usb...

Le constat est sans appel : les caillebotis de la cellule étaient bien sciés !!!

Il n'est donc pas interdit de penser que ce matériel essentiel a pu être lui aussi livré par drone. Les détenus peuvent donc se passer ces lames de scie de cellule en cellule afin d'ouvrir les espaces de leur caillebotis : Il ne leur reste plus qu'à tendre le bras lors d'une prochaine livraison par drone.

La multiplication de ce genre de trouvailles montre à quel point il devient de plus en plus difficile, mais aussi urgent, d'assurer la sécurité de l'établissement. C'est pourquoi LA PRIORITÉ NUMÉRO UN est d'obtenir les moyens humains et matériels, conséquents et adaptés, pour lutter efficacement et enrayer définitivement ces fléaux : Drones et Projections.

Le SPS félicite les agents qui ont trouvé ces drones et ces scies en demandant à la Direction Locale et Interrégionale de manifester, à leur tour, de toute la reconnaissance.

Le 15/09/2023 pour le bureau local du SPS

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!